

DE QUELLE DOCUMENTATION AI-JE BESOIN POUR DEMANDER MON HYPOTHÈQUE?

- DNI ou carte de résidence valide de tous les titulaires.
 - Contrat de vente ou de dépôt.
 - Mise à jour des informations du registre (note simple de la propriété à hypothéquer, datant de trois mois maximum).
 - Les trois derniers reçus des prêts que vous avez en vigueur (où apparaît le solde impayé).
 - Preuve d'autres revenus (par exemple, contrat de location et relevé du compte où il est facturé).
 - Jugement de séparation judiciaire et accord réglementaire (le cas échéant).
 - Preuve d'apport de fonds propres (solde disponible dans les comptes des titulaires).
 - Trois dernières fiches de paie.
 - Rapport de vie professionnelle (datant de trois mois maximum).
 - Contrat de travail.
 - Dernière déclaration de revenus et / ou attestation de retenue de la société
- (Si vous avez l'obligation de payer l'impôt sur le revenu des particuliers, cotisez toujours).
- Si vous êtes retraité, nous avons besoin d'une preuve d'actualisation de la pension.
- Si vous êtes fonctionnaire avec moins de six mois d'ancienneté, vous devez fournir la prise de fonction.
- 2 dernières déclarations de revenus (annuelles) ainsi que les déclarations intermédiaires de l'année en cours (trimestrielles).
 - 2 dernières déclarations de TVA (annuelles) et intermédiaires de l'année en cours (trimestrielles).



Déclaration de recensement.

Dernier 347 et / ou 349.

Preuve de paiement des travailleurs indépendants.

Preuve des paiements de sécurité sociale.

Relevé des comptes de l'année dernière.

Vie professionnelle mise à jour.

Tous les documents doivent être traduits en espagnol. La traduction doit être effectuée par un traducteur agréé et enregistré SUR LE TERRITOIRE DU ROYAUME D'ESPAGNE.

